BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle Orléans, VENDREDI, 16 mai 1913.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures a. m.

RIVIERES ET STATIONS—	Pleine hauteur à la rive, pieds	Ligne de danger pieds	Hauteur, pieds	Changements dans les 24 heures
Fleuve Mississipi—				
St. Paul	..	14	3.5	*0.2
St. Louis	32	30	25.3	—0.2
Memphis	32	35	19.8	—0.1
Helena	44	42	25.2	—0.2
Arkansas City	..	47	36.7	—1.0
Vicksburg	44	45	44.6	—1.0
Natchez	..	46	47.3	—0.6
Baton Rouge	..	35	40.3	—0.3
Donaldsonville	23	28	31.9	—0.2
Nouvelle Orléans	9	18	20.0	0.0
Rivière Atchafalaya—				
Simmesport	..	..	46.0	—0.3
Melville	..	37	40.3	—0.1
Morgan City	..	8	5.4	*0.2
Rivière Missouri—				
Kansas City	..	21	13.2	—0.1
Rivière Cumberland—				
Nashville	..	40	8.6	—0.1
Rivière Ohio—				
Pittsburg	30	22	6.2	*0.7
Parkersburg	..	..	5.8	—0.6
Cincinnati	45	50	10.3	0.0
Louisville	..	28	9.0	*0.2
Cairo	44	45	22.1	—0.9
Rivière Tennessee—				
Chattanooga	33	33	4.2	0.0
Rivière Arkansas—				
Fort Smith	..	22	6.1	—1.5
Little Rock	..	23	8.2	—0.1
Rivière Rouge—				
Arthur City	..	27	11.6	*5.4
Fulton	20	28	10.3	—0.8
Shreveport	31	29	4.8	—0.5
Alexandria	32	36	17.0	—0.6
Rivière Ouachita—				
Camden	26	39	11.5	—1.5
Monroe	..	40	31.8	—0.1

*Crue. —Baisse

Liste des navires dans le port

VENDREDI 16 MAI 1913.

STEAMERS.

Noms—	Destination	Mouillage
Abangarez	Colon	1er Dist 15
Belvernon	Port Barrios	1er Dist 11
Ceiba	Honduras	3me Dist 30
Commodore	Liverpool	rue Robin
Conrad	Mohr	Baton Rouge
Corinto	Honduras	1er Dist 11
El Cid	New York	Algiers
Ethelhilda	Denmark	Stuyvesant
Escondido	Bluefields	1er Dist 15
Euclid	River Platte	rue Jolia
Greenbrier	Port Limon	1er Dist 14
Gowedijk	Amsterdam	rue Clouet
Heredia	Colon	1er Dist 15
Hoerde	Hamburg	rue Terpsichore
John Wilson	Bluefields	ave. Peters
Joseph Vaccaro	Honduras	3me Dist 30
Marianne	Barcelona	rue 3ème
Momus	New York	2me Dist 8
Crator	Liverpool	Chalmette
Bayo	———	Baton Rouge
Roby	Porto Rico	Point
Skervies	Bremen	Westwego
Sonora	Bluefields	1er Dist 15
St. Laurent	Havre	rue Market
Teresa	Barcelona	3me Dist 27
Vesta	———	Baton Rouge
Veturia	Rotterdam	Westwego
Yoro	Honduras	3me Dist 30
BARK		
Baden	Portugal	rue Market

Liste des navires partis pour la Nouvelle Orléans

VENDREDI 16 MAI 1913.

NEW YORK

Steamship Proteus, Hopner parti 14 mai

LIVERPOOL.

Steamship Senator, Richard parti 30 mars
Steamship Nubian..........parti 27 mars
Steamship Jamaican, Lowe parti 13 avril
Steamship Mercian, Forelay parti 17 avril
Steamship Counsellor, Simmons, parti 19 avril
Steamship Asian, Wood......parti 10 mai
Steamship Wm. Cliff, Trakey parti 18 mai

SANTOS.

Steamship Camrens, Tianta, parti 11 avril
Steamship Virgil, ...parti 30 avril

ANVERS.

Steamship Andyk, Jochems parti 26 avril
Steamship Colonian, Chadwick parti 3 mai

HAVRE.

Steamship Guatemala, Argin. parti 27 mars
Steamship Honduras, Lascaret parti 2 avril
Steamship Californie, Mehouas parti 5 mai

OPORTO.

Bark Clara, Cachim.......parti 26 avril

SUNDERLAND.

Steamship Genessee, Pollock, parti 17 avril

ROTTERDAM.

Steamship Roland..........parti 22 avril

MARSEILLES.

Steamship Gerty, Jacovitch parti 20 avril

BARBADOS.

Steamship Camsons, Trantor parti 1er mai
Steamship Franklyn, Splatt parti 21 avril

RIO GRANDE.

Steamship Ethelwolf, Splatt parti 12 mai

VICTORIA.

Steamship Ocean Prince.... parti 28 avril

SHIELDS.

Seamship Duram, Davies.... parti 5 mai

GENOA.

Steamship Delphine, Goitier parti 2 mai

RIO DE JANEIRO.

Steamship Virgie, Layton.....parti 7 mai

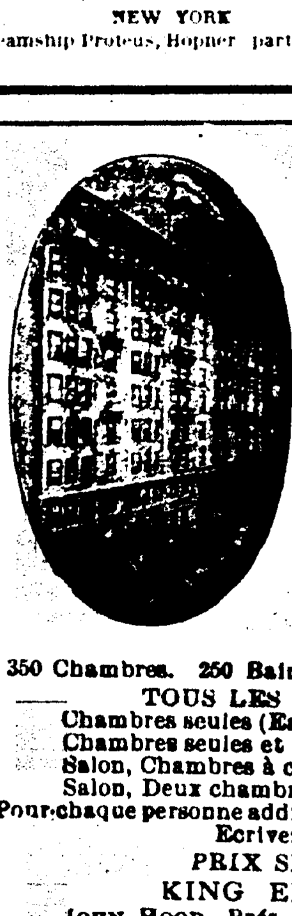

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.

KING EDWARD HOTEL CO.,
JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton Ont.

UTILE-- INSTRUCTIVE --JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié: base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Loretta Rouyer, femme seule, vs. Mme George Fuchs et George Fuchs, son époux.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 56,758 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Wynne Rogers, de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 20 mai 1913, à 11 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un mobilier de salon, 5 pièces; une table de centre, une toilette, un lavabo, une armoire à glace, une armoire, une glacière, un buffet, un garde-manger, une berceuse en osier.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
JOS. H. BREWER,
Avocat pour le demandeur.
mai11,15,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. Schneider, veuve, et Mlle Bertha Beil, femme seule, vs. Mme Estelle Guderian et Mme Gavern.

PREMIER COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 57,179 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Val. J. Stentz, juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques en mon entrepôt 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le MARDI, 20 mai 1913, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Un piano, No. 172,008, et tabouret.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS,
Avocats pour le demandeur.
mai11,15,20

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Troisième District portant le No. municipal 1629 rue Touro, entre les rues Derbigny et Claiborne.

Suburban Building and Loan Association vs. Maude Sharkey, épouse de Sidney William Robins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,271 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 5 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certain terrain, avec les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No. 719, borné par les rues Touro, Derbigny, Français et Claiborne, désigné comme terrain No. Vingt, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Touro sur une profondeur de cent vingt pieds d'après un plan dressé par L. Bringier, voyer.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai2,9,16,23,30—juin4,5

VENTES A L'ENCAN

CHAS. B. STROUDBACK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Johanna Meager, veuve de John P. Courtade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,145 — Division C — A la People's Auction Exchange, 334 rue Carondelet, entre les rues Union et Perdido, le MERCREDI, 11 juin 1913, à midi, propriété commerciale de valeur du Premier District, 601 S. Rempart, coin Lafayette, la splendide propriété de placement, 1226 Dryades, entre les rues Erato et Clio. Plans exposés à la People's Auction Exchange.

PAR CHAS. B. STROUDBACK, Encanteur — Vendra aux enchères publiques le MERCREDI, 11 juin 1913, à midi, à la People's Auction Exchange, No. 334 rue Carondelet, en vertu d'un ordre signé le 5 mai 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire sus-intitulée la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Clio et Erato, désigné par le numéro un, suivant un plan dressé par J. A. D'Hemecourt, député voyer, le 8 juillet 1854, annexé à un acte de vente passé devant C. Dcott, ancien notaire, le 23 novembre 1865, lequel dit lot de terrain mesure, suivant mesure américaine, 15 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Dryades sur un profondeur de 110 pieds 9 pouces et 6 lignes sur le côté de la rue Clio, sur une première profondeur du côté de la rue Erato de 42 pieds 6 pouces, à quelle profondeur le dit lot s'ouvre de 3 pieds 6 pouces, sur une seconde profondeur de 65 pieds 3 pouces et 6 lignes et 17 pieds 4 pouces et 2 lignes sur la ligne arrière avec l'usage d'une allée de trois pieds trois pouces de face à la rue Dryades sur 45 pieds 6 pouces mitoyenne au dit lot de terrain et à un autre lot désigné comme lot numéro 2 suivant le dit plan ainsi que les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent; le dit lot ci-dessus décrit est formé de deux lots de terrain désignés par les numéros 22 et 23 suivant un plan déposé en l'étude de T. C. Stark, ancien notaire, sous le numéro 172. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, avec toit en ardoises, contenant gallerie de face, palier, et environ huit chambres, hangar, etc.

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Rempart, Lafayette, Bassin, actuellement Saratoga (autrefois St. John) et Girod, mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue Rempart sur 60 pieds de profondeur et face à la rue Lafayette formant le coin des deux dites rues. Les améliorations comprenent un magasin en briques et habitation contenant environ six chambres, bains, office, etc.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a, en un crédit d'un ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit de la dite vente devant être représentée par des billets de l'acheteur, à son propre ordre, et endossés par lui portant 7 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèques spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue ainsi que le pacte de non aliéndo, et toutes les clauses de sécurité usuelles; la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transferée au porteur des billets; l'acquéreur devant assumer et payer les taxes pour 1913 et les coûts de l'acte de vente ainsi que tous certificats. Acte de vente devant Ed. P. Foley, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt (ne portant pas d'intérêt) seront requis au moment de l'adjudication.

CHAS. B. STROUDBACK,
NICHOLAS CALLAN, Encanteur.
Avocat. mai11,18,25juin1,8,11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,627 — Division D. Attendu que Charles H. Haight a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Isaac Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOS. F. WALTON, Avocat.
17mai1f

Succession d'Anthony Baehr.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 95,781 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Adam Voelker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
17mai17,21,26

Succession d'Alberie Labauve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,165 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Geo. Scratchley, administrateur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. F. CLAIBORNE, Avocat.
mai13,17,22

Succession de Mme M. E. McDonald.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,467 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julie B. Winans, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.
14mai14,18,23

Succession de Simon Goldblatt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,738 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sam Bonart, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EDGAR M. CAHN, Avocat.
14mai14,18,23

Succession de John S. Barattini.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,516 — Division D — Attendu que Mme Anna Kuhn, veuve de John S. Barattini, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John S. Barattini, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
14mai14,18,23

AVIS AUX CREANCIERS

Monongahela River Consolidated Coal & Coke Company vs. Nunn-Heffron Coal Company.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 94,072 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Paul M. Schneidau, receveur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
RICE & MONTGOMERY, Avocats.
16mai16,20,25

VENTES A L'ENCAN

Par N. J. CLESI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joseph L. Cazaubon vs. Emma Cazaubon, veuve de Southern M. Lewis.

No. 104,395 — Propriété de choix du Cinquième District non améliorée.

(27) TERRAINS. (27) TERRAINS.

Bornés par les rues Diana, Newton, Odeon, Orleans et De Armas.

A l'encan JEUDI, le 5 juin 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, et qui m'a été adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Quinze terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 4 Tunisburg, borné par les rues Diana, Newton, Odeon et Orléans, désignés par les numéros 12 à 26 inclusivement et mesurant ci-après à savoir:

Terrains 12 et 26 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Diana sur 171 pieds, 10 pouces de profondeur. Terrains 13 et 14 mesurent 30 pieds de face à la rue Newton sur 171 pieds de profondeur. Terrains 16 à 26 inclusivement mesurent chacun 31 pieds, 2 pouces de face à la rue Orléans sur 132 pieds, 3 pouces de profondeur. Terrain 16 formant l'angle des rues Orléans et Newton.

2. Douze terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Cinquième District de cette ville, Tunisburg, et dans l'Ilet No. 7, borné par les rues Diana, De Armas, Odéon et Orléans, désignés comme terrains Nos. 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, et mesurant ci-après à savoir:

Terrains 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Diana sur 171 pieds, 10 pouces de profondeur. Terrains 17 à 26 inclusivement mesurent chacun 31 pieds, 2 pouces de face à la rue Orléans sur 132 pieds, 8 pouces de profondeur. Terrain 26 formant l'angle des rues Orléans et Diana.

Conditions—La moitié ou plus comptant et le solde s'il y en a en billets de l'acquéreur, payables un et deux ans après la date avec huit (8) pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devra payer les taxes de 1913, payer pour l'acte de vente devant Jos. Lautenschlaeger, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

N. J. CLESI, Encanteur,
824 rue Gravier.
6mai—6,11,18juin1,5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par Shérif Civil de six lots de propriétés dans le cinquième district décrits comme ci-dessous d'un à six inclusivement—avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite propriété ainsi que toutes les machines y appartenant et immobilisée suivant la loi le tout consistant et connu comme département d'embouteillages de Securité Brewing Company, le tout sera offert en vente en bloc comme un entier.

Dans l'affaire de Teutonia Bank and Trust Company vs. Security Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division B — No. 100,288 — En vertu d'un jugement lu rendu et signé en cour ouverte le 13 mars 1913, sur la demande des receveurs pour une vente de l'actif de Security Brewing Company, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans le cas sus mentionné. Je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le JEUDI, 5 juin 1913, à midi, de la propriété suivante décrite à savoir:

Premier: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le cinquième district de la Nouvelle-Orléans (autrefois carré No. 47 actuellement No. 184, borné par l'avenue Brooklyn les rues River Diana et Newton désigné comme lot No. 4 lequel mesure soixante pieds de face sur l'avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds et forme le coin de l'avenue Brooklyn et la rue Diana.

Secondement: Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon situé dans le dit Ilet No. 184 du cinquième district de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre H sur un plan d'arpentage tracé par D. E. Seghers et fils Voyers, en date du 18 janvier 1906, et annexé à un acte passé par devant Fred Zengel, notaire, daté du 24 mars 1906, et d'après lequel ladite portion de terre commence à une distance de soixante-trois pieds, 11 pouces et 3 lignes de la rue Diana et mesure trente et un pieds, 11 pouces et cinq lignes de face à l'avenue Brooklyn, et la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt pieds, dix pouces et cinq lignes, le tout en mesure américaine, et est composé de la moitié la plus proche de la rue Diana du lot original No. Cinq.

Etant les mêmes deux morceaux de propriété que ladite Security Brewing Company acquit de la United States Land Company Limited suivant l'acte passé pardevant Fred Zengel, notaire public, le 24 mars 1905, et enregistré au bureau des Aliénations, livre 202, folio 386.

Troisièmement: Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la Nouvelle-Orléans dans ledit Ilet No. 184 borné par l'avenue Brooklyn, les rues Diana et Newton, désigné comme la moitié du lot No. 6, contigu au lot No. cinq et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison, maintenant avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds en lignes parallèles.

Etant la même propriété que ladite Security Brewing Company acquit par achat de Frances Williams, veuve de Dennis Mecker, suivant l'acte passé par devant H. L. Loomis, Jr., un notaire public de cette ville, le 21 juin 1907, et enregistré au bureau des Aliénations de cette paroisse, dans le livre No. 217, folio 16.

Quatrièmement: Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelques façon qui en dépendent, situé dans l'Ilet No. 184 borné par les rues Brooklyn (anciennement Madison), River (anciennement Jefferson) et Diana et Newton, désigné comme la moitié du lot No. cinq et mesure trente deux pieds de face à l'avenue Brooklyn sur cent vingt huit pieds plus ou moins, de profondeur et étant la même propriété que la Security Brewing Company acquit par achat de Mme Margaret Beuhler, épouse de Louis Marechal, suivant l'acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire dans cette ville, le 18 juin 1907, et enregistré dans le bureau d'aliénation pour la Paroisse d'Orléans, livre 215, folio 6.

Cinquièmement: Un certain terrain désigné comme la moitié du terrain No. six situé dans le même district et Ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, d'après un croquis fait par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, le 21 novembre 1904, et annexé à un acte passé devant William H. Seymour, notaire dans cette ville, date le 1er mai 1907, et le dit terrain mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur l'avenue Brooklyn sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la moitié du lot six le plus proche de la rue Newton; et est la même propriété que celle qui fut acquise par la Security Brewing Co. par achat de Nathan Hobley suivant acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, daté du 11 juillet 1907, et enregistré au bureau des aliénations de la paroisse d'Orléans, registre 214, folio 59.

Six: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent situé dans le même district et carré ci-dessus cinquièmement décrite désigné comme moitié du lot No. 3 et la dite moitié du dit lot de terrain mesure trente pieds de face à la rue Diana sur une profondeur de cent quatre-vingt pieds plus ou moins et la partie la plus proche de la rue Madison actuellement Brooklyn, étant la même propriété que celle qui fut acquise par la Security Brewing Company de James R. Le Bailey suivant acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, en cette ville le 15 janvier 1907, enregistré au bureau des aliénations de la paroisse d'Orléans, registre No. 210, folio 435.

Ainsi que toutes les machines dépendant de toutes les propriétés ci-dessus et immobilisées suivant la loi, consistant du département d'embouteillage de la Security Brewing Company.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats pour les receveurs.
mai2,9,16,23,30—juin5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Sixième District, portant le No. municipal 1012 rue Annonciation, entre les rues Marengo et Constantinople.

Suburban Building and Loan Association vs. Pearl C. L. Olsen, épouse d'Edwin I. Bordages.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,270 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 112, borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Marengo, Constantinople et Tchoupitoulas (anciennement Levée), désigné comme terrain No. dix-sept, mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation, la même largeur en arrière sur cent douze pieds, quatre pouces et sept lignes de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai3,9,16,23,30juin4,5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grue, etc.

John Minot vs. H. F. Crosier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,066 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-dessous désignés SAMEDI, 17 mai 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux No. 2740 rue Philip, 1 grue avec ascenceur pour maçon en briques, cables et autres attiraux.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
mai6,13,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District, portant le No. municipal 2302 rue du Canal, et coin de la rue Miro, dans l'ilet des rues Cleveland (anciennement Gasquet) et Tonti. Terrains 50'x135'.

Charles Stich vs. George Lhote.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,180 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 mai 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain ou parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet No. 552, borné par les rues Canal, Miro, Cleveland (anciennement Gasquet) et Tonti, laquelle dite parcelle de terre forme l'angle des rues Canal et Miro et mesure cinquante pieds de face à la rue Canal sur une profondeur et face la rue Miro de cent trente cinq pieds et est composée de l'entier terrain original No. un et d'une partie du terrain No. deux, suivant un croquis annexé à un acte passé devant T. O. Stark, ancien notaire dans cette ville, le 9 avril 1862. Les améliorations sur la dite propriété portant le No. municipal 2302 rue du Canal.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
av25mai2,9,16,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Cinquième District, portant le No. municipal 539 avenue Pacific (dans l'ilet de l'avenue Elmira et des rues Eliza et Evelina).

Suburban Building and Loan Association vs. Michel Stenger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,303 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'Ilet borné par les avenues Pacific et Elmira et les rues Eliza et Evelina, désigné comme terrain No. dix, mesurant trente et un pieds, sept pouces de face à l'avenue Pacific sur cent vingt trois pieds, huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai3,9,16,23,30juin4,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Troisième District portant les Nos. Municipaux 2707-2709 rue N. Claiborne entre les rues Port et St. Ferdinand.

Frank B. Twomey vs. William Feldmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,324 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5ème juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les améliorations et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. Deux dans l'Ilet No. 738, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Port et St. Ferdinand, sur une empreinte bleue d'un croquis fait par D. E. Seghers et Fils, daté le 1er déc. 1909, et annexé à une acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 10février 1910. Suivant lequel croquis, le dit terrain mesure vingt-neuf pieds, onze pouces et deux lignes de face à la rue Claiborne, la même largeur en arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
mai2,9,16,23,30—juin5

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Pierre Minard ou Menard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,142 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentée par Peter J. Flanagan, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRICHS, Avocat.
8mai8,12,17

Succession de Mme Louisiana W. Joyner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,403 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Morris Joyner, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
8mai8,12,17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, portant les Nos. municipaux 401 et 403 rue Scott, coin de la rue Banks (dans le carré d'ilet des rues Pierce et Baudin).

Louis Spiro vs. Sam Ventorello.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,340 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. un de l'Ilet No. 752, borné par les rues Banks, Baudin, Scott et Pierce, lequel terrain forme le coin des rues Banks et Scott, et mesure vingt-quatre pieds, sept pouces et deux lignes sur la rue Scott, sur une profondeur et face à la rue Banks de cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai17,23,30juin6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Etendue de Terre de grande valeur dans le Troisième District.

Johnston Armstrong vs. Bank Realty Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,288 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 12 juin 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

L'entier des sections fractionnaires vingt-quatre et vingt-cinq dans le territoire douze sud étendue onze est, dans le district sud-est de la Louisiane à l'est de la rivière du Mississipi, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, contenant 140 acres plus ou moins;

Excepté, une certain parcelle de terre commençant à l'intersection de la ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern Railroad et la ligne au sud de la section 24, territoire 12, sud étendue 11 est, lequel point est douze cent quatre-vingt-onze et soixante-six centièmes (1291 66-100) pieds, plus ou moins, au sud de l'intersection de la dite ligne de centre du New Orleans and Northeastern Railroad voie principale, et la ligne de centre de la voie principale du New Orleans Terminal; de là dans une direction est le long de la ligne sud de la section 24, cent et quatre-dizièmes (100 4-10) de pieds, plus ou moins, à un point à cent (100) pieds, mesurée à angle droit, est de la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern Railroad; de là dans une direction parallèle au nord, et cent (100) pieds de distance du dit centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern Railroad, deux mille deux cent soixante quatre pieds (2264), plus ou moins, à une intersection avec la ligne ouest de la section 24, territoire 12, sud étendue 11 est de là dans une direction sud ouest, le long de la dite ligne ouest de la section 24, huit cent trente cinq pieds (835), plus ou moins, à un point, trente six (36) pieds, mesurée à angles droits, sud de la ligne de centre du bras nord du "wye" joignant le New Orleans and Northeastern et le New Orleans Terminal Company, de là dans une direction nord est sur une ligne courbe à gauche, parallèle à, et trente six (36) pieds de distance d'une ligne de centre du bras droit nord du "wye," quatre vingt dix pieds (90) plus ou moins, à un point, lequel point est cent (100) pieds, mesuré à angles droits, ouest de la ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern, de là dans une direction sud, parallèle à, et cent (100) pieds de distance de la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern, trois cent vingt huit (328) pieds, plus ou moins, à un point dix huit (18) pieds, mesurée à angles droits de la ligne de centre de l'étendue nord du bras sud de la ligne du "wye" dans une direction nord ouest sur une ligne courbe à gauche, parallèle à, et dix huit (18) pieds de distance de la dite ligne de centre de l'étendue nord du bras sud du "wye" cent soixante deux (162) pieds, plus ou moins, à une intersection avec la ligne ouest de la section 24, territoire 12, sud étendue 11 est; de là dans une direction sud le long de la ligne ouest de la section 24, cinquante et un (51) pieds, plus ou moins, à un point vingt (20) pieds, mesurée à angles droits sud de l'étendue sud du bras sud du "wye" de là dans une direction sud est, sur une ligne courbe à droite, parallèle à, et vingt (20) pieds de la dite ligne de centre de l'étendue sud du bras sud du "wye" deux cent cinq (205) pieds, plus ou moins, à un point, lequel point est de cent (100) pieds, mesurée à angles droits ouest de la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans Northeastern; de là dans une direction sud cent (100) pieds, et parallèle à la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans Northeastern, mille soixante dix (1070) pieds, plus ou moins, à la ligne sud de la section 24 territoire 12, sud étendue 11 est; de là dans une direction est le long de la dite ligne au sud de la section 24, cent pieds et quatre dizièmes (100 4-10), plus ou moins, au point de commencement désigné par le croquis de J. F. Coleman and Company, qui fut adjugé pour être la propriété du New Orleans and Northeastern Railroad par jugement rendu dans le procès du Bank Realty Company vs. New Orleans and Northeastern Railroad Company, No. 99,371 de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES SCHNEIDAU,
Avocat pour le demandeur.
mai10,12,13,16,23juin6,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Troisième District, portant le No. municipal 2411 rue Columbus, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Suburban Building and Loan Association vs. Christine Lotz, épouse de Martin Grabenkamp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,305 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville et étant une partie de l'ancienne plantation connue comme Guenos Brick Yard, désigné comme terrain No. dix dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Dorgenois, Columbus et Rocheblave, et mesurant trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Columbus sur cent dix pieds de profondeur, l'entier d'après le plan par George H. Grandjean, voyer, daté le 30 mai 1895, et annexé à un acte de vente à Mlle Helen Lotz.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai9,12,16,23,30juin6,11,12